RCS : MELUN
Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 01022
Numéro SIREN : 839 638 442
Nom ou dénomination : ABIRA 77

Ce dépôt a été enregistré le 05/07/2021 sous le numéro de dépôt 9093

9093

cerfa

N° 11084*19

Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)

Formulaire à déposer en double exemplaire

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	24/04/2018	**et clos le**	31/12/2018	**Régime fiscal de l'exploitation**	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				**Régime fiscal spécial**	
Si PME innovante, cochez la case ci-contre					
Si option pour le régime					
Si entreprise nouvelle					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe dont le chiffre d'affaires consolidé					
Si autre, indiquez ci-contre					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABIRA 77	ZAC Ferme d'Ayau Centre Commercial 77680 Roissy en Brie
SIRET 8 3 9 6 3 8 4 4 2 0 0 0 1 3	**Mél :**
Adresse du principal établissement:	**Ancienne adresse en cas de changement:**

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées: Alimentation générale — Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% | Bénéfice imposable à 28% | Déficit

Bénéfice imposable à 15 %: 15 586

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%

PV à long terme imposables à 19% | Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 *quindecies*)

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 *sexies* | Jeunes entreprises innovantes | Zone franche urbaine | Pôle de compétitivité

Entreprise nouvelle, art. 44 *septies* | Zone franche d'activité, art. 44 *quaterdecies* | Autres dispositifs | Zone de restructuration de la défense, art. 44 *terdecies*

Société d'investissement immobilier cotée | Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) | Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 *quater* W | dans le secteur du logement social, art. 244 *quater* X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	**Nom et adresse de l'AAPPMA**
Tél:	***Tél:***
Nom et adresse du CGA ou du visa conventionnel	**Identité du déclarant**
N° d'agrément du CGA	Date: 17/05/2019 Lieu: Roissy en Brie
	Qualité et nom du signataire: KANTHARUBAN Selvaratnam
Tél:	Signature:

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 *bis*-SD

2019

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

F **RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AVEC OU SANS DROIT DE VOTE, REVENUS, ACOMPTES ET PRÊTS**

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	*a*		payées par un établissement chargé du service des titres	*b*		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					*c*		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					*d*		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					*e*		
					f		
					g		
					h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					*i*		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					*j*		
Montant des revenus répartis (5)					*Total (a à h)*		

G **RÉMUNÉRATIONS DIVERSES VERSÉES AUX DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS (y compris jetons de présence, tantièmes, etc. non déductibles)**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; *SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées: à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	*2*	*3*	*4*	*5*	*6*	*7*	*8*

H **DIVERS**

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I **CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES SOUMISES AU RÉGIME [illegible]**

RÉMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES [illegible]	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ** N° 2033-A2019

Désignation de l'entreprise ABIRA 77 — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise ZAC Ferme d'Ayau Centre commercial 77680 Roissy en Brie

Numéro SIRET* 8 3 9 6 3 8 4 4 2 0 0 0 1 3

Durée de l'exercice en nombre de mois* 0 9 — Durée de l'exercice précédent* 0 0

Exercice N clos le 31 12 2018

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	40 000	012	40 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040	3 000	042	3 000
	Total I (5)		044	43 000	048	43 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060	16 254	062	16 254
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres* (3)	072		074	
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084		086	
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	16 254	098	16 254
	Total général (I + II)		110	59 254	112	59 254

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	13 248
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	14 348
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	34 631
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	10 275
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	44 906
	Total général (I + II + III)	180	59 254

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d' un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel – http://www.ciel.com

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2019

Désignation de l'entreprise ABIRA 77 — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2018

RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				210	
	Production vendue	biens / services*	dont export et livraisons intracommunautaires	209 / 215 / 217	214 / 218	95 486
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
		Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	95 486
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	80 656
	Variation de stock (marchandises)*				236	(16 254)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier ..... - immobilier ....)			242	14 538
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	)	244	960
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
		Total des charges d'exploitation (II)			264	79 900
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	15 586
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280	
	Produits exceptionnels	(IV)			290	
	Charges financières	(V)			294	
	Charges exceptionnelles	(VI)			300	
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)			306	2 338
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	13 248

B — RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2 — 312: 13 248 — 314:

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	2 338
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
Déductions	Entreprise nouvelle (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones restructuration de la défense (44. terdecies)	127
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zones de revitalisation rurales (44. quindecies)	138
	Divers* dont ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346
						342 / 350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col.1 / Déficit col. 2	352: 15 586	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356	
	Déficits antérieurs reportables	dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col.1	Déficit col. 2		370	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* :	380		n° du centre de gestion agréé :	388		
Montant de la T.V.A. collectée	374	5 252	Effectif moyen du personnel* :	376		dont apprentis :		handicapés:		Effectif affecté à l'activité artisanale	861	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	7 613	Montant des prélèvements personnels de marchandises* :	399					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**
RÉSULTAT FISCAL - RÉINTÉGRATIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABIRA 77

Divers à réintégrer	Montant

Ciel – http://www.ciel.com

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) **N° 2033-B**
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise ABIRA 77

Divers à déduire	Montant

Ciel – http://www.ciel.com

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C 2019

Désignation de l'entreprise : ABIRA 77 — Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400 40 000	402	404	406 40 000	
	Autres	410	412	414	416	
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470	472	474	476	
Immobilisations financières		480 3 000	482	484	486 3 000	
TOTAL		490 43 000	492	494	496 43 000	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		500	502	504	506
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560	562	564	566
TOTAL		570	572	574	576

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisation	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme* ⑤	Long terme : 19% ⑥	Long terme : 15% ou 16% ⑦	Long terme : 0% ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ A L'ADMINISTRATION

Ciel – http://www.ciel.com

N° 2033-D 2019

4 PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : ABIRA 77 — Néant [X] *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

N° 2033- E 2019

(5) DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : ABIRA 77 — Néant ☐ *

Exercice ouvert le..24/04/2018.....et clos le....31/12/2018..... Durée en nombre de mois 0 9

I - Production de l'entreprise		
Ventes de marchandises	108	95 486
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	95 486
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers		
Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	80 656
Variation de stocks (marchandises)	122	(16 254)
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	13 350
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Abandons de créances à caractère commercial	149	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A. autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	77 752
III - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	17 734
IV - Contibution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1330-CVAE pour les multi-établissements et le 1329)	117	

Si vous êtes assujetis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n°1330-CVAE.

Mono établissement au sens de la CVAE (cocher la case)	020					
Chiffre d'affaires de référence CVAE					022	
Période de référence	024	du		160	au	
Date de cessation					186	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146,148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 142, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel – http://www.ciel.com

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** N° 2033-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 83963842420013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABIRA 77

ADRESSE (voie) ZAC Ferme d'Ayau Centre commercial

CODE POSTAL 77680 VILLE Roissy en Brie

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES : Titre

(2) M | Nom patronymique KANTHARUBAN | Prénom(s) Selvaratnam | Nom marital | % de détention 15 | Nb de parts ou actions 15

Naissance : Date 10/07/1975 | N° Département 99 | Commune Visuvamady | Pays Sri Lanka

Adresse : N° 3 | Voie Clos Candalle | Code Postal 77340 | Commune Pontault-Combault | Pays France

Titre (2) MME | Nom patronymique RAJADHAS | Prénom(s) Sujatha | Nom marital KANTHARUBAN | % de détention 50 | Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 06/02/1976 | N° Département 99 | Commune Tharmapuram | Pays Sri Lanka

Adresse : N° 3 | Voie Clos Candalle | Code Postal 77340 | Commune Pontault-Combault | Pays France

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Ciel – http://www.ciel.com

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

DGFiP N°2033-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Extension 2

ABIRA 77

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) M | Nom patronymique GOKULAN | Prénom(s) Gobalachchari

Nom marital | % de détention 35 | Nb de parts ou actions 35

Naissance: Date 23/05/1984 | N° Département 99 | Commune Inuvil | Pays Sri Lanka

Adresse : N° 120 | Voie Avenue de Claye

Code Postal 77500 | Commune Chelles | Pays France

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s)

Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions

Naissance: Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie

Code Postal | Commune | Pays

(7) FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1) Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2018 N° SIRET 83963844200013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABIRA77

ADRESSE (voie) ZAC Ferme d'Ayau Centre commercial

CODE POSTAL 77680 VILLE Roissy en Brie

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Ciel – http://www.ciel.com

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT.

ABIRA 77 SAS

Au capital de mille euros (1.000 €)
Siège social : ZAC Ferme d'Ayau Centre Commercial 77680 Roissy en Brie
RCS de Melun : 839 638 442

PROCES- VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, et le 17 Juin, à 9 heures 30, les associés de la société ABIRA 77 SAS, au capital de 1 000 euros, se sont réunis au siège social, sur convocation écrite du Président.

L'assemblée est présidée par M. KANTHARUBAN Selvaratnam, Président de la société. Les associés représentant 100% du capital étant présent, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

En outre, il a été décidé que le président signerait le procès-verbal de l'assemblée générale.

En conséquence, il n'est pas dressé de feuille de présence.

Le Président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice 2018,
- Affectation des résultats,
- La continuité de la société,
- Pouvoir à donner.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président rappelle que le texte a été remis en main propre aux associés, puis tenu à leur disposition au siège social, dans les délais légaux.

L'assemblée lui donne acte de sa déclaration et en certifie l'exactitude.

Le Président ouvre la discussion.

Les associés échangent diverses observations et plus personne ne demandant la parole, la présidente met aux voix les résolutions suivantes, figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée prend acte des comptes au bilan clos en date du 31 Décembre 2018.

Il approuve les comptes qui y sont contenus sans exception ni réserves, et donne quitus à KANTHARUBAN Selvaratnam de sa gestion pour l'exercice concerné.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide d'affecter les résultats de l'exercice 2018 se soldant par un bénéfice de

15 586€ à un compte de report à nouveau.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'assemblée décide de la continuité de l'activité de la société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du procès-verbal afin de procéder aux formalités légales de publicité de la présence assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 heures et 30 minutes.

Le Président,

Monsieur KANTHARUBAN Selvaratnam

ABIRA 77
SAS au capital de 1000 Euros
ZAC Ferme d'Ayau, Centre commercial
77680 Roissy-en-Brie
RCS de Melun : 839 638 442

****

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2018

de la présidence à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

du 15 juin 2019

****

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31-12-2018 (du 24-04-2018 au 31-12-2018) et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

- ***Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.***

Durant l'exercice clos le 31-12-2018, l'activité de la Société a été la suivante :

Le chiffre d'affaires a été conforme aux prévisions

- ***Evolution prévisible et perspectives d'avenir.***

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 01-01-2019 sont les suivants :

Recherche de clientèle par prospections, augmentation du chiffre d'affaires.

II - EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS.

Au cours de l'exercice clos le 31-12-2018, le chiffre d'affaires HT s'est élevé à 95 486 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 0 euros.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 0 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 79 900 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 15 586 euros.

Quant au résultat de l'exercice, il s'établit à 13 248 euros.

III - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une bénéfice de 13 248 euros.

- *"Report à Nouveau" au 31/12 2018 : ..... 13 248 euros*

IV - RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividendes n'a été versée depuis la création de la société.

V - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne présentent aucunes charges non déductibles du résultat fiscal.

VI - RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

En matière de recherche et de développement, nous n'avons pas eu d'action particulière

VII - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

VIII - REMUNERATION DE LA GERANCE

Nous soumettons à votre approbation l'absence de rémunération brute versée à votre gérant, M. KANTHARUBAN Selvaratnam, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, et ce indépendamment du remboursement sur justificatifs de ses frais de représentation, de mission et de déplacement.

Nous vous proposons aussi de bien vouloir accepter la rémunération de la présidence pour l'exercice ouvert au 01/01/2019.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

IX - SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Depuis la clôture de cet exercice, il n'est pas survenu d'évènements jugés comme suffisamment importants pour devoir vous être signalés ou même être de nature à modifier les comptes proposés.

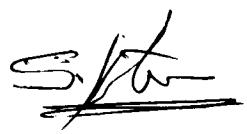
X - PERSPECTIVES D'AVENIR

En ce qui concerne l'évolution prévisible, nous espérons une augmentation du chiffre d'affaires et l'amélioration de nos marges pour l'exercice 2019.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudriez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Roissy-en-Brie, le 15 décembre 2019.

Le gérant



ABIRA 77
SAS au capital de 1000 Euros
ZAC Ferme d'Ayau, Centre commercial
77680 Roissy-en-Brie
RCS de Melun : 839 638 442

****

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2019

****

EXERCICE 2018

****

Les actionnaires de « ***ABIRA 77*** », au capital de 1000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège sur convocation de la présidence.

Etaient présents :

- **M. Selvaratnam KANTHARUBAN -**
- **Mme. Sujatha RAJADHAS épouse KANTHARUBAN**
- **M. Gobalachcharl GOKULAN**

seuls actionnaires de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par le président actionnaire **M. Selvaratnam KANTHARUBAN.**

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

****

- Lecture du rapport de gestion établi par la présidence,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31-12-2018 et quitus à la présidence,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la présidence,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque actionnaire et les avis de réception,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31-12-2018,
- le rapport de gestion établi par la présidence,

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établis par la présidence.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, exercice du 24-04-2018 au 31-12-2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la présidence quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31-12-2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 13 248 euros, décide d'affecter de la manière suivante :

- au compte "Report à Nouveau":..... 13 248 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale a constaté que le président n'avait pas perçu une rémunération durant l'année clôturée le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale accepte de rémunérer le Président pour le nouvel exercice 2019.

S.K

Il sera remboursé, indépendamment, sur justificatifs, de ses frais de déplacement et de représentation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le président, président de séance et les autres actionnaires.

Fait à Roissy-en-Brie, le 15 juin 2019.

M. Selvaratnam KANTHARUBAN Président actionnaire	
Mme. Sujatha RAJADHAS Ép.KANTHARUBAN Actionnaire	
M. Gobalachcharl GOKULAN Actionnaire	